

Approbation de la demande de modification du volume horaire des UE « Compléments de formation École Doctorale » de la FSI pour l'année universitaire 2021-2022

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 08 février 2022

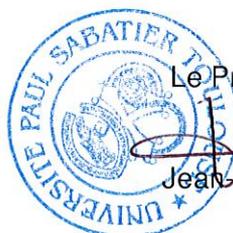
Délibération 2022/02/CFVU – 19

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent la demande de modification du volume horaire des UE « Compléments de formation École Doctorale » de la Faculté Sciences et Ingénierie pour l'année universitaire 2021-2022.

Toulouse, le 08 février 2022



Le Président

Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 30

Nombre de voix favorables : 30
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0

Demande de modification du volume horaire
des UE « Compléments de formation Ecole Doctorale » pour 2021-2022

EEDBSB Complément de formation ED BSB - FSI

Cours ED 96h CNU 9999 ; 32h réservées aux chercheurs ; à la charge de l'ED

EEDMITT Complément de formation ED MITT- FSI

Cours ED 96h CNU 9999 ; 32h réservées aux chercheurs ; à la charge de l'ED

EEDSDM Complément de formation ED SDM- FSI

Cours ED 96h CNU 9999 ; 32h réservées aux chercheurs ; à la charge de l'ED

EEDGEET Complément de formation ED GEET- FSI

Cours ED 96h CNU 9999 ; 32h réservées aux chercheurs ; à la charge de l'ED

EEDSEVAB Complément de formation ED SEVAB- FSI

Cours ED 96h CNU 9999 ; 32h réservées aux chercheurs ; à la charge de l'ED

EEDSDU2E Complément de formation ED SDU2E- FSI

Cours ED 96h CNU 9999 ; 32h réservées aux chercheurs ; à la charge de l'ED